



contenu

Grandes lignes	1
Changement climatique et besoin d'investissement	1
Qu'est-ce qu'un investissement lié au changement climatique?	2
Risques et opportunités pour les investisseurs	2
Rôle prépondérant des caisses de retraite	3
Ce que peuvent faire les administrateurs/trices de caisses de retraite: ACTIONS	4
Conclusion	5
Ressources indispensables	6
Notes de fin	7

Petit guide de référence

Changement climatique: résultat de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine et entraînant une fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes, et de leur impact

Investissements liés au changement climatique: pour les caisses de retraite, actifs permettant de réduire ou d'éliminer ces émissions, tels que les projets relatifs aux énergies propres, les investissements dans le domaine des ressources environnementales, de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle des matières

Risques des investisseurs concernant le climat: risques d'ordre physique ou impliquant les réglementations, la concurrence, la réputation et les litiges, auxquels les caisses de retraites pourraient être exposées en raison des conséquences du changement climatique et des réglementations y étant associées

Capital des travailleurs/euses: actifs accumulés par des régimes de retraite financés collectivement dans le but de fournir aux travailleurs/euses une sécurité financière pour leur retraite

Risques et opportunités du changement climatique pour les investisseurs

GRANDES LIGNES

Les caisses de retraite ont l'importante responsabilité de prendre en compte les risques et les opportunités afférents au changement climatique. Investir dans des actifs axés sur le changement climatique peut contribuer à réorienter le capital des travailleurs/euses non plus vers des placements à court terme mais à long terme, susceptibles de prendre en charge les éléments du passif de manière responsable, tout en créant des emplois décents et en favorisant un avenir durable. Les caisses de retraite, qui gèrent plus de 30.000 milliards USD d'actifs à l'échelle mondiale, disposent des ressources nécessaires et ont intérêt à soutenir financièrement les obligations «vertes», les fonds d'infrastructures pour les énergies propres et les indices des actions se rapportant à l'environnement, qui répondent à des critères d'investissement responsable et prudentiel. D'après une étude de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), les caisses de retraite pourraient consacrer 300 milliards USD au changement climatique d'ici à 2015, si des régimes de retraite plus importants pouvaient affecter jusqu'à 5% de leur portefeuille à une réserve diversifiée d'actifs relatifs au changement climatique.¹

Changement climatique et besoin d'investissement

Le changement climatique résulte de l'augmentation de la concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre générés par les activités humaines. Le changement climatique provoque une hausse, en fréquence et en intensité, des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que la transformation à long terme des caractéristiques du climat. Si ces émissions ne sont pas contrôlées, ou si leur réduction n'est que marginale, les risques liés au climat, notamment les catastrophes, continueront d'augmenter et mettront en péril des millions de personnes et l'ensemble de l'économie.

Pour éviter un tel scénario, il faut entreprendre d'importantes transformations dans le secteur de la production et de la fourniture des biens et des services au cours des années à venir. Seuls, les gouvernements ne seront pas capables d'accroître le niveau de financement nécessaire pour résoudre efficacement les problèmes dus au changement climatique. Les financements provenant des caisses de retraite (et d'autres investisseurs institutionnels) peuvent aider à fournir le capital supplémentaire indispensable pour faire face aux difficultés inhérentes au changement climatique, tout en créant des emplois décents et en consolidant l'épargne-retraite des travailleurs/euses sur le long terme.

Qu'est-ce qu'un investissement lié au changement climatique?

Il n'y a pas de véritable consensus sur la définition des investissements liés au changement climatique; la distinction entre des définitions générales telles que «les investissements verts», l'atténuation du changement climatique ou l'adaptation au changement climatique, en particulier, n'est pas toujours très nette. L'atténuation du changement climatique se réfère à des actions entreprises pour éliminer ou réduire les émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'adaptation se rapporte à l'activité mise en place pour modérer les dommages potentiellement causés par le changement climatique et aider les communautés à réagir aux phénomènes climatiques.

Les mesures d'adaptation, dans la plupart des cas, ne sont pas adaptées aux politiques du secteur privé – le retour sur investissement, par exemple, qui est propre à l'économie de marché – et devront être financées par des subventions et de l'argent public, même si certains projets spécifiques d'adaptation pourraient être pris en charge par des systèmes de micro-crédit ou d'assurance au niveau local.

C'est pourquoi les placements réalisés par les caisses de retraite et d'autres investisseurs institutionnels dans le domaine du changement climatique se tournent essentiellement vers les projets d'atténuation, comme par exemple:

- les énergies propres (production d'électricité, transport),
- l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle des matières (rénovation des bâtiments, efficacité des réseaux électriques, recyclage, récupération de chaleur, etc.),
- les ressources de l'environnement (efficacité des secteurs sylvicole et agricole, gestion des déchets).

Les projets portant sur l'atténuation du changement climatique peuvent être financés dans toutes les différentes classes d'actifs; il n'y a pas d'actif unique ou préférable. Les obligations, les actions et les indices de titres cotés en Bourse sont tous des instruments possibles, de même que les fonds privés (comme les fonds d'infrastructures pour les énergies propres), les placements directs (entreprises privées, biens immobiliers, propriétés foncières) et le crédit (crédit aux énergies renouvelables ou crédit carbone).

Risques et opportunités pour les investisseurs

Les risques climatiques suscitent une préoccupation considérable chez les investisseurs de long terme, et il incombe aux administrateurs/trices de veiller à évaluer correctement ces risques pour les caisses de retraite. Les actifs peuvent être exposés à divers types de risques: risques physiques dus aux conséquences directes du changement climatique; risques liés aux réglementations sur les industries à forte intensité de carbone; risques concurrentiels, selon le degré de proactivité des entreprises pour réagir au changement climatique; risques pour la réputation et, enfin, risques de litiges.²

Les prévisions basées sur des scénarios qui maintiennent le statu quo – c'est-à-dire dans lesquels les risques climatiques ne sont pas pris en compte – annoncent de graves répercussions pour le secteur financier. D'après un rapport publié début 2013 par l'organisme britannique *Institute and Faculty of Actuaries* (Institut et faculté des actuaires), la limitation des ressources découlant du changement climatique pourrait porter un grave préjudice aux actifs des caisses de retraite si aucune action n'est entreprise pour gérer ces risques.³ Le déclin économique dont pourraient souffrir les investisseurs institutionnels suite à l'impact du changement climatique sur les ressources risque de réduire considérablement les caisses de retraite.

Les investissements liés au changement climatique peuvent apporter aux portefeuilles de fonds une protection contre les risques climatiques tout en offrant des options de placement durables sur le long terme. La durée des actifs en lien avec le changement climatique coïncide avec la durée nécessaire aux caisses de retraite pour accumuler les capitaux permettant de financer la retraite des travailleurs/euses.⁴ Tandis que les administrateurs/trices subissent des pressions pour obtenir des rendements à court terme, un consensus apparaît de plus en plus clairement – y compris au niveau des chefs d'État des pays du G20⁵ – sur la nécessité de réorienter l'argent des retraites des travailleurs/euses vers des placements à long terme, et non plus à court terme, et de contribuer à promouvoir les pratiques d'investissement responsable. Les investissements liés au changement climatique peuvent également offrir une protection contre les actifs à forte intensité de carbone qui pourraient subir les répercussions soudaines de la tarification du carbone ou de la politique de réglementation.



En qualité de gestionnaires du considérable capital des travailleurs/euses, les conseils d'administration des caisses de retraite prennent des décisions sur l'affectation des actifs, et cela a une incidence significative sur les progrès réalisés en faveur d'une économie à faible intensité de carbone.

En outre, les investissements réalisés au titre de l'atténuation du changement climatique peuvent permettre de créer de nouveaux emplois. Un rapport de l'Organisation internationale du travail indique qu'il est possible d'améliorer globalement l'emploi en passant à une économie plus respectueuse de l'environnement: entre 15 et 60 millions d'emplois supplémentaires pourraient ainsi être créés sur la planète.⁶ Il importe que ce changement soit accompagné d'une «transition juste» pour les travailleurs/euses, qui repose notamment sur des «emplois verts décents», la protection sociale, l'amélioration des compétences, le respect du droit, la démocratie et, enfin, la diversification économique dans des régions qui risquent de souffrir de la transition vers la durabilité.⁷ Des investissements appropriés en matière de climat peuvent apporter aux investisseurs institutionnels des résultats durables à long terme, et se traduire par des emplois décents et une sécurité économique satisfaisante pour les travailleurs/euses, tout en œuvrant pour la stabilité de l'environnement.

Rôle prépondérant des caisses de retraite

Le rôle prépondérant des caisses de retraite et des administrateurs/trices peut permettre de veiller à ce que le capital des travailleurs/euses soit à même de réagir aux risques climatiques et de promouvoir un avenir durable. En qualité de gestionnaires du considérable capital des travailleurs/euses, les conseils d'administration des caisses de retraite prennent des décisions sur l'affectation des actifs, et cela a une incidence significative sur les progrès réalisés en faveur d'une économie à faible intensité de carbone.

Par ailleurs, les caisses de retraite peuvent demander aux gouvernements d'agir sur les principaux obstacles existant au niveau de la demande, dans le secteur des placements ayant trait au climat.

De nombreuses grandes caisses de retraite syndicales ont prouvé leur rôle primordial en matière de lutte contre le changement climatique, comme par exemple: ATP (Danemark), ABP et PGGM (Pays-Bas), CalPERS et CalSTRS (États-Unis), AP (Suède) et plusieurs caisses de retraite australiennes.⁸ Les principaux réseaux d'investisseurs ont publié des déclarations sur le changement climatique,⁹ des plans d'action¹⁰ et d'autres propositions, dont celle de l'organisation *Climate Bond Initiative*, du réseau *Network for Sustainable Financial Markets* et de *Carbon Disclosure Project*.¹¹

Il y a de la place pour la croissance dans les actifs se rapportant au changement climatique. Selon les estimations de l'OCDE, moins de 1% des actifs des caisses de retraite, à l'échelle mondiale, sont directement affectés aux investissements d'infrastructures, et encore moins aux projets relatifs aux énergies propres.¹² Une autre étude récente de l'OCDE menée sur 52 grandes caisses de retraite des secteurs public et privé, totalisant 7700 milliards USD d'actifs en gestion, révèle que les infrastructures (vertes ou autres) représentent tout juste 0,5% du portefeuille.¹³ Toutefois, il existe d'importants obstacles à surmonter pour pouvoir soutenir les caisses de retraite dans cette transition.

Tanto los fondos de pensiones como sus fideicomisarios pueden tomar medidas proactivas; desempeñar un papel importante en verificar que los riesgos y oportunidades en el ámbito climático se integren en las decisiones de inversión para tener la seguridad de que puedan asumirse las responsabilidades futuras.

Parmi ces obstacles figure notamment l'accès limité aux produits de placement liés au changement climatique. Selon les définitions, les estimations du marché obligataire «vert» se situent entre 16 et 200 milliards USD, c'est-à-dire une «une goutte d'eau dans l'océan» par rapport aux marchés obligataires mondiaux de plus de 95.000 milliards USD.¹⁴ Les émissions annuelles d'obligations vertes (à savoir les afflux nets) atteignent entre 1 et 2 milliards USD (comparativement aux 6000 milliards USD que représentent les émissions d'obligations normales).

À court terme, les garanties du gouvernement vis-à-vis des actifs financiers, tels que les obligations vertes, et à l'égard des fonds d'investissement pour les énergies propres, peuvent aider les caisses de retraite à s'orienter dans cette nouvelle direction. La forme la plus courante de garantie du gouvernement est la garantie publique contre le risque d'insolvabilité d'une obligation verte. Le gouvernement peut soutenir les investissements dans le domaine du changement climatique de diverses autres manières: prêts directs aidés à faible taux d'intérêt, assurance-crédit à l'exportation et facilités de crédit à l'exportation, assurance couvrant le risque de change et services subventionnés d'appui aux investissements.¹⁵ La politique climatique et les soutiens financiers doivent être correctement structurés afin de faciliter la contribution des caisses de retraite aux investissements relatifs au changement climatique.

CE QUE PEUVENT FAIRE LES ADMINISTRATEURS/TRICES DE CAISSES DE RETRAITE

L'incertitude actuelle en matière de politique et de réglementation, alliée à l'inaction des gouvernements, freine le développement des investissements se rapportant au changement climatique. Il faut faire plus au niveau international pour assurer la cohérence entre les cadres de la réglementation et les objectifs sur le changement climatique (prévoir notamment des engagements contraignants visant à réduire les émissions de CO₂, qui se traduiront par une tarification appropriée du carbone) et améliorer la confiance des investisseurs à l'égard des résultats financiers à long terme des actifs ayant trait au changement climatique. Mais les caisses de retraite

et leurs administrateurs/trices peuvent prendre des mesures proactives; ils jouent un rôle important pour garantir la prise en compte des risques et des opportunités climatiques dans les processus de prises de décision sur les investissements, afin de pouvoir faire face aux futurs éléments du passif.

ACTIONS:

Mettre au point une déclaration ou une position officielle sur le changement climatique pour guider d'autres décisions et actions et communiquer avec les adhérent(e)s du régime de retraite

- Discuter au niveau du comité/conseil d'administration des risques inhérents au changement climatique
- Établir une déclaration officielle sur le changement climatique pour votre caisse de retraite (qui servira de politique prédominante et/ou qui sera intégrée aux missions, aux opinions en matière d'investissement, etc.)¹⁶
- Informer les adhérent(e)s du régime de retraite sur la nécessité de renforcer les politiques d'investissement afin de traiter le changement climatique comme une question de premier ordre¹⁷

Évaluer les capacités et les pratiques actuelles de la caisse de retraite vis-à-vis du changement climatique

Les projets portant sur le changement climatique comportent des risques spécifiques qu'il convient de planifier, de comprendre clairement et de contrôler. Certaines classes d'actifs et d'instruments d'investissement – fonds d'infrastructures et titres soutenus par les actifs – nécessitent une profonde connaissance interne des caisses de retraite et un accès aux données.

- Définir les capacités de gestion internes et les connaissances de la caisse de retraite, ainsi que le rôle des cabinets-conseil externes
- Réétudier les éléments de votre portefeuille pour déterminer à quel niveau une exposition accrue aux risques climatiques serait le mieux gérée¹⁹

Prendre en compte les considérations climatiques dans la sélection et le contrôle des gestionnaires d'actifs

Les gestionnaires d'actifs jouent un rôle fondamental dans la prise en compte des risques et des opportunités liés au climat pour la gestion des placements de votre caisse de retraite.

- Interroger les gestionnaires des placements, au stade de la sélection et pendant les évaluations réalisées de façon constante, pour savoir comment ils/elles intègrent le changement climatique aux processus de gestion des placements
- Harmoniser les systèmes de rémunération pour récompenser le rendement des placements à long terme
- Demander à un fournisseur de services d'inclure les risques climatiques aux rapports de suivi habituels

Définir une feuille de route sur plusieurs années et en faire part aux adhérent(e)s du régime de retraite

La feuille de route permettrait une évolution progressive de la composition du portefeuille, y compris un objectif prédéterminé de l'ensemble des risques – 5% sur quatre ans, par exemple²¹ – et par classe d'actifs (fonds d'infrastructures, obligations vertes, titres de propriété relatifs à la durabilité, etc.)²²

- Veiller à ce que les principaux actionnaires approuvent la feuille de route, telle que l'a conçue le conseil d'administration, et à ce qu'elle soit communiquée aux adhérent(e)s du régime de retraite
- Définir les systèmes de mesure et les instruments permettant d'établir des rapports réguliers pour évaluer la progression de la mise en œuvre de la feuille de route

Encourager les entreprises à améliorer la gestion du risque climatique

En plus de la feuille de route, assurez-vous que l'investisseur de la caisse de retraite encourage les entreprises bénéficiant des investissements à tenir compte du risque climatique et à améliorer aussi bien les résultats environnementaux que les gains financiers.

- Réfléchir au changement climatique au moment de prendre des décisions clés sur la stratégie d'affectation des actifs²³
- Attirer l'attention des entreprises sur la gestion des risques et des opportunités inhérents au changement climatique²⁴ et demander aux entreprises des informations (approfondies) sur le climat, en participant au *Carbon Disclosure Project* et à d'autres initiatives en rapport avec le changement climatique
- Participer aux initiatives destinées à intéresser les

actionnaires aux projets sur le changement climatique, par le biais du centre d'échanges sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, ou par d'autres réseaux d'investisseurs, les campagnes de vote par procuration, etc.

Aborder la politique sur le changement climatique avec les gouvernements et les responsables politiques

En qualité de gestionnaires du capital des travailleurs/euses, il est indispensable que les administrateurs/trices et les caisses de retraite demandent une politique internationale claire et coordonnée sur le climat afin d'assurer un avenir prospère aux travailleurs/euses de toute la planète.

- Appeler les responsables politiques et les organismes de réglementation à prendre des mesures pour limiter les obstacles et augmenter l'offre de produits d'investissement adaptés au problème du climat, par exemple:
 - Appliquer une politique favorable au climat – notamment en définissant des objectifs de réduction des émissions et une tarification du carbone sur l'ensemble de l'économie – dans le but d'encourager les investissements à faible intensité de carbone et d'identifier les véritables coûts des actifs à forte intensité de carbone
 - Assumer le risque des investissements au moyen d'obligations vertes soutenues par le gouvernement
- S'associer aux initiatives des investisseurs en matière de changement climatique pour mener une politique et une action mondiale sur le climat

Conclusion

Les investissements liés au changement climatique peuvent apporter aux caisses de retraite des opportunités d'investissement responsable sur le long terme, qui contribueront à faire face aux risques climatiques et à stimuler la création d'emplois. Selon les estimations, les caisses de retraite ont le potentiel suffisant pour investir, d'ici à 2015, près de 300 milliards USD dans des actifs en rapport avec le changement climatique, en s'appuyant sur les opportunités de financement actuellement disponibles, mais les gouvernements doivent aider, en améliorant la circulation de produits d'investissement sur le climat appropriés. Le rôle prépondérant des caisses de retraite et des administrateurs/trices syndicaux, en ce qui concerne l'investissement et l'évaluation des risques se rapportant au changement climatique, est nécessaire pour garantir aux caisses de retraite des rendements stables sur le long terme, ainsi qu'un avenir sûr et durable pour les travailleurs/euses.



RESSOURCES INDISPENSABLES POUR LES ADMINISTRATEURS/TRICES

Syndicats

Confédération syndicale internationale (CSI)

– Transition juste:

<http://www.ituc-csi.org/what-s-just-transition.html>

- Rappelle les principes et la signification des politiques de «transition juste» en donnant des exemples

Sustainlabour (Fondation internationale du travail pour un développement durable)

<http://www.sustainlabour.org>

- Initiative visant à faire participer les syndicats aux débats sur l'environnement, à intégrer les questions de travail au programme environnemental et à encourager les changements en faveur du travail et de l'environnement

ONG

WWF

<http://wwf.panda.org/>

- Initiatives mondiales sur le changement climatique et sur la pérennité de la finance

Greenpeace

<http://www.greenpeace.org/>

- Campagnes relatives au climat: action, conséquences et solutions

Instruments relatifs aux meilleures pratiques en termes de risque climatique

Asset Owners Disclosure Project (Projet d'information des propriétaires d'actifs – AODP) et Climate Institute

Les investissements liés au changement climatique peuvent apporter aux caisses de retraite des opportunités d'investissement responsable sur le long terme, qui contribueront à faire face aux risques climatiques et à stimuler la création d'emplois.

(Institut du climat). *Climate Change Best Practices Methodology* (Méthodologie des meilleures pratiques concernant le changement climatique).

<http://aodproject.net/index.php/best-practice>

- Guide point par point et ensemble d'instruments conçus pour aider les caisses de retraite à élaborer et à mettre en œuvre un programme susceptible d'élever leur niveau de gestion du changement climatique au rang des critères les plus élevés de l'industrie mondiale

Mercer Investment Consulting. 2011. *Climate Change Scenarios – Implications for Strategic Asset Allocation* (Scénarios sur le changement climatique – Conséquences sur l'affectation stratégique des actifs). <http://www.mercer.com/climatechange>

- Propose un cadre permettant d'analyser les scénarios probables en matière de changement climatique, ce qui peut aider les investisseurs institutionnels au niveau de la gestion des risques et de l'affectation stratégique des actifs

Australian Institute for Superannuation Trustees (Institut australien des administrateurs/trices de caisses de retraite – AIST) et *Investor Group on Climate Change* (Groupe des investisseurs sur le changement climatique – IGCC). 2009. *A climate for change II: A trustee's guide to addressing climate risk* (Un climat propice au changement II: guide des administrateurs/trices pour faire face au risque climatique). [http://www.igcc.org.au/resources/](http://www.igcc.org.au/resources/Documents/18.10.09_tpg_A_climate_for_change_II.pdf)

- Mise à jour de la version de 2005 de Carbon Trust et guide de l'IGCC pour les administrateurs/trices australiens; comprend un ensemble d'instruments destinés aux administrateurs/trices (à partir de la page 28)

OCDE: les faits et les chiffres

Projet de l'OCDE sur les investisseurs institutionnels et les investissements à long terme
<http://www.oecd.org/finance/lti>

- Recherche et analyse politique approfondie sur les investissements des caisses de retraite dans les infrastructures; projet coparrainé par le Club of Long Term Investors (Club des investisseurs de long terme), le néerlandais APG et le canadien CPPIB.

Réseaux d'investisseurs dans le domaine du changement climatique

- Institutional Investors Group on Climate Change (Groupe des investisseurs institutionnels sur le changement climatique – IIGCC): www.iigcc.org;
- Investor Network on Climate Risk (Réseau des investisseurs sur le risque climatique – INCR): www.ceres.org/investor-network/incr; Investor Group on Climate Change (Groupe des investisseurs sur le changement climatique – IGCC): www.igcc.org.au;
- Asia Investor Group on Climate Change (Groupe des investisseurs asiatiques sur le changement climatique – AIGCC): <http://aigcc.asia.org>;
- Network for Sustainable Financial Markets (Réseau pour des marchés financiers durables – NSFAM): www.sustainablefinancialmarkets.net;
- Asset Owners Disclosure Project (Projet d'information des propriétaires d'actifs – AODP): <http://aodproject.net>;
- Carbon Disclosure Project (Projet d'information sur le carbone – CDP): www.cdp.net;
- United Nations Principles for Responsible Investment (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies – PRI): www.unpri.org

Notes de fin

- 1 ITUC/TUAC, 2012. "What role for pension funds in financing climate change policies?" Joint TUAC - ITUC issues paper, May 2012 <http://www.ituc-csi.org/what-role-for-pension-funds-in,12358.html>
- 2 AIST and IGCC, 2009, A climate for change II: A trustee's guide to addressing climate risk, http://www.igcc.org.au/resources/Documents/18.10.09_tpg_A_climate_for_change_II.pdf; UNEP, 2009, Fiduciary Responsibility: Legal and practical aspects of integrating environmental, social and governance issues into institutional investment, UNEP FI Asset Management Working Group. <http://www.unepfi.org/fileadmin/documents/fiduciaryII.pdf>; FairPensions, 2011, Protecting Our Best Interests: Rediscovering Fiduciary Duty. www.shareaction.org/rediscovering-fiduciary-duty
- 3 The Actuarial Profession. 2013. Resource constraints: sharing a finite world. 17 January 2013. <http://www.actuaries.org.uk/research-and-resources/documents/research-report-resource-constraints-sharing-finite-world-implicati>
- 4 ITUC, forthcoming. Raising International Climate Finance.
- 5 G20-OECD work on long-term financing <http://www.oecd.org/daf/fin/private-pensions/g20long-termfinancing.htm>
- 6 ILO/UNEP. 2012. Working towards sustainable development: Opportunities for decent work and social inclusion in a green economy. http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_181836/lang--en/index.htm
- 7 ITUC. What's Just Transition? <http://www.ituc-csi.org/what-s-just-transition.html>
- 8 Find examples of best practices from these pension funds in the following: Mercer. 2012. Through the Looking Glass: How Investors are Applying the Results of the Climate Change Scenario Study. January 2012. <http://www.mercer.com/climatechange>; IIGCC, INCR & IGCC, 2012. Global Investor Survey on Climate Change: Annual Report on Actions and Progress 2011. http://www.iigcc.org/__data/assets/pdf_file/0020/15383/Global-investor-survey-on-climate-change-Final.pdf; PRI, UNEP FI, UN Global Compact. 2009. Investor leadership on climate change: An analysis of the investment community's role on climate change, and snapshot of recent investor activity. May 2009. <http://www.unpri.org/viewer/?file=wp-content/uploads/climate.pdf>

Notes de fin

- 9 IIGCC, INCR, IGCC, UNEP FI & PRI. 2011. Global Investor Statement on Climate Change. http://www.iigcc.org/___data/assets/pdf_file/0017/15281/2011-Investor-Global-Statement-FINAL-NOT-EMBARGOED.pdf
- 10 INCR. 2012. Investor Action Plan on Climate Change Risks & Opportunities. <https://www.ceres.org/incr-2/investor-summit/summit-files/2012-investor-action-plan>
- 11 NSFM & CDP. Climate Bonds Initiative. <http://climatebonds.net/>
- 12 OECD 2011, The role of pension funds in financing green growth initiatives OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions, No. 10, September 2011. <http://www.oecd.org/insurance/private-pensions/49016671.pdf>
- 13 OECD 2012, Trends in Large Pension Fund Investment in Infrastructure, Raffaele Della Croce1, OECD, December 2012. http://www.oecd-ilibrary.org/finance-and-investment/trends-in-large-pension-fund-investment-in-infrastructure_5k8xd1p1p7r3-en
- 14 OECD 2012 The Role of Institutional Investors in Financing Clean Energy, Christopher Kaminker, Fiona Stewart, OECD, September 2012. http://www.oecd-ilibrary.org/finance-and-investment/the-role-of-institutional-investors-in-financing-clean-energy_5k9312v21l6f-en
- 15 ITUC, forthcoming. Raising International Climate Finance.
- 16 For climate policy examples, see: IIGCC/Carbon Trust, 2005 A climate for change: a trustee's guide to understanding and addressing climate risk. http://www.iigcc.org/___data/assets/pdf_file/0010/262/A_climate_for_change.pdf p. 22; and AODP/ Climate Institute. 2012. Climate Change Best Practices Methodology. <http://aodproject.net/index.php/best-practice> p. 75
- 17 For investment policy suggestions, see: IIGCC/Carbon Trust, 2005 A climate for change: a trustee's guide to understanding and addressing climate risk. http://www.iigcc.org/___data/assets/pdf_file/0010/262/A_climate_for_change.pdf. p. 23
- 18 For a climate change assessment template, see: Asset Owners Disclosure Project (AODP) and the Climate Institute. 2012. Climate Change Best Practices Methodology. <http://aodproject.net/index.php/best-practice> p. 11.
- 19 For climate risk identification recommendations, see: AODP and the Climate Institute. 2012. Climate Change Best Practices Methodology. <http://aodproject.net/index.php/best-practice> p. 28.
- 20 For examples of questions to ask your asset manager, see: IIGCC and Carbon Trust. A climate for change: a trustee's guide to understanding and addressing climate risk. http://www.iigcc.org/___data/assets/pdf_file/0010/262/A_climate_for_change.pdf p. 25; and INCR. 2010. Investors Analyze Climate Risks and Opportunities: A Survey of Asset Managers' Practices. January 2010. <http://www.ceres.org/resources/reports/survey-of-asset-managers-practices-2010/view> p. 33.
- 21 For further analysis on 5% target, see: ITUC/TUAC, 2012. "What role for pension funds in financing climate change policies?" Joint TUAC - ITUC issues paper, May 2012 <http://www.ituc-csi.org/what-role-for-pension-funds-in,12358.html>. p.7.
- 22 For guidance on risks and opportunities in each asset class, see Asset Class impact in: Mercer. 2011. Climate Change Scenarios—Implications for Strategic Asset Allocation: Public Report. February 2011. <http://www.mercer.com/climatechange>. p. 41.
- 23 For asset allocation methodology, see: AODP and the Climate Institute. 2012. Climate Change Best Practices Methodology. <http://aodproject.net/index.php/best-practice> p. 19.
- 24 For examples of questions to ask companies, see: Acclimatise, Henderson Global Investors, Insight Investors, RAILPEN Investments & USS. Managing the Unavoidable: Investment Implications of a Changing Climate. November 2009. <http://www.uss.co.uk/Documents/Managing%20the%20Unavoidable%20Investment%20implications%20of%20a%20changing%20climate%20Nov%202009.pdf> p. 22



Le CWC regroupe des représentants du mouvement syndical international en vue de partager des informations et de développer des stratégies d'actions conjointes visant à un investissement responsable du capital des travailleurs. Le CWC est actif en matière d'activisme actionnarial, de gouvernance des entreprises et du marché financier, d'éducation des fonds fiduciaires et des investissements économiquement ciblés.